

Pétition

Pour la protection du quartier des Stades Contre le bétonnage en cours !

Monsieur le Commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique « modification du PLU »

Nous avons l'honneur de vous faire part de notre souhait de voir le PLU de Villiers sur Marne modifié afin **d'interdire les constructions d'immeubles de logements collectifs dans la zone pavillonnaire des Stades (zone UP1) ainsi que dans les autres zones pavillonnaires (UP)**

Nous constatons depuis l'adoption du PLU de Villiers, une multiplication de permis de construire des immeubles importants (plusieurs dizaines d'appartements) qui mettent en péril l'harmonie de notre quartier en détruisant de nombreux espaces verdoyants et plantés d'arbres magnifiques.

Nous demandons notamment, en plus de l'interdiction de construire du collectif, les modifications suivantes nécessaires à la sauvegarde de notre environnement :

- le rétablissement des zones classées en secteur JARDINS dans le POS qui ont disparues lors de l'élaboration du nouveau PLU entre le 4 et le 10, rue du 11 Novembre, par exemple ;
- une réduction de la hauteur autorisée des nouvelles constructions à 7,50 mètres comme c'était le cas dans l'ancien POS (soit un étage plus des combles aménageables) au lieu de 10 mètres ;
- une réduction de l'emprise au sol autorisée, tant en zone UP qu'en zone UP1, à 30 % de la surface de la parcelle ;
- une augmentation à 30° de la pente minimale des toitures pour respecter le style briard propre à Villiers sur Marne et l'harmonie des zones pavillonnaires ;
- une augmentation des surfaces minimales en pleine terre à 30% ;
- la protection de la propriété MICHOT dans son ensemble et donc l'abandon du projet en cours de division parcellaire aboutissant à son démantèlement en vue d'y construire des immeubles ;
- La réintégration de la parcelle AK 185 d'une contenance de 2839 m2 (actuellement en zone UT1), dans la zone UP1 afin de respecter le quartier pavillonnaire environnant verdoyant et ses nombreuses maisons protégées. Et plus généralement, la suppression des zones UT1 et UT2, de part et d'autre de la rue du Général de Gaulle, afin de respecter l'harmonie du quartier des Stades et des très nombreuses et magnifiques maisons protégées de cette rue.

Merci d'indiquer TRES LISIBLEMENT votre nom et prénom ainsi que votre adresse

Nom et Prénom	Adresse	Signature

Pétition à déposer dans l'une des boîtes aux lettres suivantes

Madame GACHON	18, BIS rue de Noisy	Madame RICARD	15, rue Pierre Brossolette,
Madame EHRHARDT	58, rue de Noisy	Monsieur LE VU	27, avenue Lecomte
Madame COELHO	8, rue du 11 Novembre	CODEVI - 29, rue Louis Lenoir (Boîte aux lettres extérieure)	
Madame VAUDAN	8, BIS, rue de Paris	www.codevilliers.fr	tél : 06 10 05 95 56

☞ Les prochaines réunions avec Monsieur le Commissaire enquêteur se dérouleront en mairie le samedi 21 mars de 9 à 12 heures, le mardi 31 mars de 16 à 19 heures et le jeudi 9 avril de 16 à 19 h.

☞ Vous pouvez également transmettre une demande particulière au Commissaire enquêteur par Mail à l'adresse suivante : rdephily@albane-inter.com avant le 9 avril 2015

☞ Vous pouvez enfin vous rendre au CMAT (chemin des Ponceaux) aux heures d'ouverture des bureaux pour consulter les modifications de PLU et remplir le cahier de l'enquête publique.